

1887 : Lavigerie est calomnié dans un journal d'être multimillionnaire. Un chrétien anonyme écrit pour défendre Lavigerie.

Allocution du fondateur aux missionnaires (1er janvier 1877)

Mes enfants,

Je ne crois pas que ma conscience puisse me permettre de vous laisser combattre seuls dans une aussi périlleuse arène. Vous avez eu déjà des martyrs parmi vous. C'est moi qui les ai envoyés au loin sur le champ de bataille. C'est moi qui suis appelé à choisir ceux qui doivent leur succéder. Je ne puis pas, je ne dois pas le faire sans marcher désormais avec eux, vous avez tout quitté pour vous rendre ici à mon appel, patrie, famille ; moi je n'ai rien laissé, je suis toujours sur mon siège archiépiscopal. Cette pensée me torture, car qu'est-ce qu'un chef d'armée qui ne marche pas à sa tête, et un pasteur qui semble fuir les fureurs des loups. J'ai donc consulté Dieu dans la prière. Mes forces qui s'affaissent semblent être pour moi un signe de sa volonté, et je viens de m'adresser au Souverain Pontife pour lui demander de me permettre de laisser mon siège archiépiscopal, de prendre votre habit, votre règle et de partager votre vie et, s'il le faut, votre mort.

Lettre au Conseil de l'œuvre de la Propagation de la Foi (début janvier 1883)

Messieurs,

"Quand on ne fait rien on fait gémir, et quand on fait quelque chose on fait crier". C'est la maxime que me répétait souvent un grand vicaire de Nancy au commencement de mon épiscopat ; et je n'ai eu que trop souvent l'occasion de me convaincre depuis de sa vérité. A mesure que nos œuvres se sont multipliées, il semble que la rage des uns et l'envie des autres aient crû avec elles pour vous créer des embarras de toute sorte. Saint Paul en prévoit beaucoup pour l'apostolat et, parmi eux, il énumère le danger des voleurs et le péril des faux frères. Le monde entier a vu comment une Chambre française a refusé de tenir des engagements pris vis-à-vis du Saint-Siège et vis-à-vis de moi, et en définitive, m'a fait retrancher pour l'avenir la maigre subvention qui m'était due pour la Tunisie.

Les faux frères n'ont pas été plus tendres. Ils ont profité de cette occasion pour faire croire que les subventions accordées par vous aux Missions d'Alger m'étaient personnellement destinées. C'est sur ce dernier point que je me permets d'appeler votre attention et de vous adresser une prière. Je vous serais donc très reconnaissant, Messieurs, si pour éviter la possibilité du renouvellement de ces tristes attaques, vous vouliez bien faire figurer désormais dans vos comptes rendus les Œuvres de la Société des Missionnaires d'Alger sous une rubrique semblable à celle qui est employée par vous pour d'autres congrégations. Au lieu de mettre "A son Éminence le Cardinal Lavigerie, pour Sainte Anne de Jérusalem", je désirerais que vous mettiez : "Sainte Anne de Jérusalem, mission de la Société des Missionnaires d'Alger". Et de même pour les autres : provinces du Nyanza, du Tanganyka, du Haut-Congo septentrional, du Haut-Congo méridional, de la Kabylie, du Soudan.

Pour Alger, tant que la situation restera telle qu'elle est, il faut mettre : "A Mgr Dusserre, archevêque de Damas, administrateur du diocèse". Il n'y aurait que pour Tunis que mon nom devrait être conservé sous cette forme : "A son Éminence le cardinal Lavigerie, administrateur apostolique". Ainsi nous resterions dans la vérité des choses et nous enlèverions à la perfidie, malheureusement trop fréquente même dans nos rangs, une occasion de nuire non seulement à nos œuvres de mission mais encore à la religion elle-même.

En vous exprimant à l'avance, Messieurs, toute ma gratitude pour ce nouveau service, j'ai l'honneur de me dire votre très humble et très obéissant serviteur.

